

BIEL / BIENNE ATHLETICS Meeting en salle, Macolin

Date:	Samedi / dimanche 25 / 26 janvier 2025
Catégories	MAN / U20M / U18M / U16M / U14M WOM / U20W / U18W / U16W / U14W Les participants doivent respecter les catégories. Nous nous réservons le droit de réaffecter les personnes inscrites dans des catégories supérieures dans la catégorie la plus appropriée ou de les supprimer sans commentaire, sans remboursement des frais d'inscription. Dans diverses disciplines, les athlètes masters organisent leur Championnat suisse en halle.
Disciplines	Voyez l'horaire et à www.swiss-athletics.ch
Compétition	Le nombre d'essais (au moins 3) sera déterminé en fonction du nombre de participants. Veuillez prendre note des directives techniques de compétition.
Horaire	L'horaire est à disposition dès décembre sur www.biel-bienne-athletics.ch
Délai d'inscription	Dimanche, 19 janvier 2025 → passé ce délai, seulement inscription tardive sur place
Inscription	Avec licence suisse: Exclusivement online sur www.swiss-athletics.ch Les personnes licenciées à l'étranger ne peuvent participer que si ils/elles ont récemment réalisé une limite pour une grande manifestation (CE/CM/JO; manifestations jeunesse comprises) ou si ils/elles présentent un niveau correspondant. Des exceptions sont possibles sur demande, par exemple pour les personnes handicapées.
Inscription tardive	Possible le jour de la compétition au plus tard 1.5 heures avant le début de la compétition sur place contre une finance de Fr. 30.- / Euro 30.- (par athlète, prime de départ exclus).
Prime de départ	Fr. 18.- (19 EUR) par discipline individuelle Fr. 12.- (13 EUR) par discipline individuelle pour la catégorie écoliers U14 Versement directement avec l'inscription sur swiss-athletics.ch (avec licence suisse). Dans des cas exceptionnels, la prime de départ peut également être versée jusqu'au mercredi 22 janvier 2025 sur IBAN CH75 0900 0000 1534 6375 7 (compte PC, au nom de Biel/Bienne Athletics, case postale, 2501 Bienne, BIC : POFICHBEXXX). Ne pas oublier d'indiquer l'athlète et la discipline. Les clubs qui font un paiement collectif envoient une liste avec les athlètes et leurs disciplines à hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch. Pour les paiements sur place un montant supplémentaire de Fr. 5.- (5 EUR) / athlète sera perçu. On ne prend pas de finance de garantie. Remboursement de la prime de départ seulement avec certificat médical. Jusqu'à une heure avant le premier départ, chaque athlète doit avoir retiré son dossard.
Licences	La licence 2025 est obligatoire. Le meeting se déroule selon les règlements WO et IWR.
Assurance	L'assurance est l'affaire des participants, l'organisateur décline toute responsabilité.
Ravitaillement	Biel/Bienne Athletics offre la possibilité de se ravitailler.



Logement

Un nombre limité de lits sont à disposition à l'OFSPPO pour les nuits des 24-25 et 25-26 janvier. **Prix (chambre, petit déjeuner et frais de réservation): Fr. 45.- (45 EUR) jusqu'à Fr. 65.- (65 EUR) / personne** (selon disponibilité). **Réservation jusqu'à dimanche, le 19 janvier 2025**, à l'adresse e-mail: hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch avec les informations suivantes: Nom / Prénom / Club / No. Tél. /souper souhaité. Versement de l'argent avec l'indication « Logement Prénom Nom » sur **IBAN CH75 0900 0000 1534 6375 7**. L'argent doit être sur notre compte jusqu'à **mardi, le 21 janvier 2025**, autrement la réservation sera annulée.

Les sites suivants offrent des possibilités de se loger bon marché:

<http://www.lagolodge.ch/> (Bienne)

<http://www.lonywood.ch/> (Macolin)

Renseignement hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch

